

## **Déclaration FO Énergie et Mines**

Monsieur le Président,

La délégation FO vous interpelle sur les questions soulevées par le choix stratégique du renouvellement en l'état de l'agrément du SSTIE.

Son renouvellement répond à une volonté de centraliser la santé au travail au travers d'un plan d'action « construit à partir d'une démarche de priorisation des thématiques ». Cette approche n'est pas obligatoirement adaptée aux priorités locales, provoquées par des besoins ou un contexte spécifique. La constitution d'un plan d'action dictée par le SSTIE, pose question de la cohérence et du consensus.

Pour le législateur, la pluridisciplinarité est un des enjeux majeurs. Au-delà des bonnes intentions mises en avant pour le dossier d'agrément, la reconquête d'une réelle pluridisciplinarité passe par votre accompagnement des Directions locales sur les attendus. Car la capacité d'action des SST reste liée au bon fonctionnement des équipes multidisciplinaires (pré-venteurs, psychologues du travail, RH).

En termes d'organisation et de compétences, la déclinaison du Noyau de Cohérence Santé au Travail ne répond pas à toutes les difficultés rencontrées. Le lien hiérarchique du médecin animateur interroge. Le cas de l'infirmier référent pose aussi question. Sans oublier que par manque de médecins, l'agrément délivré au SST par la DIRECCTE permet d'accroître les missions de l'infirmier(e), participant ainsi à une reconnaissance accrue de leur rôle. Mais que répondez-vous à leur besoin en formation renforcée ?

Monsieur le Président, pour que le service de santé au travail ne tombe pas malade, ne le traitez pas avec un objectif financier. Soyez ambitieux. Montrez que le SST vous préoccupe... pour la santé des agents.

FO Énergie et mines réaffirme son attachement à ce que les SST puissent exercer leurs missions dans de bonnes conditions.